



A la mémoire de Pierre-Georges Roy

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Number 18, 1953

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080047ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080047ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, V. (1953). A la mémoire de Pierre-Georges Roy. *Les Cahiers des Dix*, (18), 11–15. <https://doi.org/10.7202/1080047ar>

A la mémoire de Pierre-Georges Roy

Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.

Pierre-Georges Roy n'est plus !

Qui donc recueillera désormais les « petites choses » de notre histoire afin d'en dégager les aspects pittoresques à l'intention des générations futures ? Qui donc s'usera les yeux à déchiffrer les pages jaunies de nos vieux grimoires pour en tirer de l'obscurité les faits et gestes de nos devanciers, afin que les écrivains puissent en édifier la « grande histoire » d'un pays en plein essor de développement ?

Telle est, en effet, la tâche à laquelle Pierre-Georges Roy a consacré toute une vie bien remplie. Fils de notaire, il s'était épris, dès son jeune âge, des beautés de l'histoire canadienne et rivalisait avec ses frères Joseph-Edmond Roy, historien lui-même et archiviste de mérite, président de la Chambre des Notaires et de la Société Royale du Canada, et Adjutor Roy, également notaire et continuateur des travaux de ses aînés, dans la poursuite des études historiques.

A peine âgé de vingt ans, le jeune Pierre-Georges fondait une revue dont le titre *Le Glaneur* faisait déjà présager l'orientation de sa carrière. Mais cette fondation n'était qu'un ballon d'essai et, cinq ans plus tard, il lançait le *Bulletin des Recherches Historiques* qui remplit au Canada le rôle de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* de France et qui est encore plus vivant que jamais sous la direction d'Antoine Roy, fils du fondateur et diplômé de l'École des Chartes de France.

Quels services de renseignements cette revue n'a-t-elle pas rendus aux historiens, aux hommes publics et aux simples particuliers à la recherche d'un fait historique, d'une précision biographique ou de tout autre sujet d'intérêt national au cours de ses cinquante-huit années d'existence et combien d'autres bons offices n'est-elle pas destinée à leur rendre encore à l'avenir ? Un index alphabétique des

questions traitées pendant les trente-et-une premières années de son existence a été publié par les soins du fondateur, mais le coût prohibitif des frais d'imprimerie à l'époque où nous vivons l'a empêché de donner suite à ce travail. Ne conviendrait-il pas que nos gouvernants se chargent de ce soin comme mesure d'intérêt public, vu qu'il est extrêmement difficile de retrouver les traces d'une solution cherchée dans un si grand nombre de volumes, sans un index approprié.

Outre les recherches nécessaires à l'alimentation d'une revue de ce genre et les réponses à donner aux correspondants en quête de renseignements, Pierre-Georges Roy a trouvé moyen d'écrire et publier *trois cents* volumes d'histoire, de biographies, de descriptions et dissertations de toutes sortes au bénéfice de la postérité. Comment a-t-il pu réussir à réaliser ce tour de force qui aurait pu remplir la vie active de dix auteurs et cela au fil de la plume, sans l'assistance d'un secrétaire ? C'est à peine croyable, mais il en fut ainsi.

Lorsque nous lui rendions visite à l'improviste, au troisième étage du palais de justice à Québec, nous le trouvions invariablement occupé à griffonner, avec la vélocité d'un sténographe expert à écrire cent mots à la minute, des feuillets innombrables où les phrases pouvaient cependant se lire assez convenablement, mais qui se complétaient d'une signature où l'on pouvait à peu près distinguer le prénom de « Pierre » accompagné d'un « Georges » amputé de quelques articulations et suivi d'un vermisseau représentant l'initiale R, absence complète de l'o, et terminé par un trait descendant en diagonale qu'on devait prendre, avec un peu de bonne volonté, pour l'y-grec de son nom patronymique. Au surplus, cette façon de signer semble faire partie des traditions de la famille; on la retrouve chez ses descendants et même ses collatéraux.

L'étendue de ses connaissances en histoire canadienne nous surprend constamment et l'on se demande, à la lecture de ses livres, à quel moment du jour ou de la nuit il avait pu s'assimiler à ce point les travaux de ses devanciers. Appelé à prendre charge des Archives judiciaires et administratives à titre de premier Archiviste de la Pro-

vince de Québec, il mit ce service important sur un pied de grande efficacité et inaugura, dès l'année 1921, la publication de manuscrits importants dans ses *Rapports* annuels qui forment une collection précieuse aux historiens. Son fils Léon a continué son oeuvre aux archives judiciaires et Antoine à celles du gouvernement. Il a établi avec la même efficacité le Musée provincial de Québec dont il fut nommé premier Conservateur et qui s'est rapidement enrichi d'une foule de collections dont la diversité offre au public un centre intéressant d'éducation. C'était un érudit doublé d'un créateur.

Ses nombreuses monographies des *Familles* importantes du pays, ses multiples plaquettes de croisade antialcoolique, ses relevés des *Monuments Historiques*, des *Concessions de Seigneuries*, des *Vieilles Eglises*, des *Vieux Manoirs et Vieilles Maisons*, ses *Inventaires des Greffes de Notaires*, ses *Noms Géographiques* de la province de Québec sont continuellement consultés par les fervents de l'histoire. Son fils Antoine a publié à Paris, en 1928, une bibliographie analytique de ses oeuvres parues jusqu'alors et cette liste n'a cessé de s'allonger.

Cheville ouvrière de la *Commission des Monuments historiques du Québec* à titre de secrétaire de cette institution dès sa fondation, il a veillé avec un soin jaloux à la conservation de ces témoins d'un passé glorieux; son oeuvre capitale en cette sphère se concrétise dans la publication du luxueux volume de 500 pages *l'Île d'Orléans*, illustré de nombreuses reproductions « en noir et en couleurs » de scènes de la vie paysanne et de paysages dus au pinceau d'artistes de haute réputation; Horatio Walker, Charles Huot, Henri Julien, Clarence Gagnon, Suzor Côté, Charles Maillard et autres y figurent avec honneur.

Docteur ès-lettres des universités Laval et d'Ottawa, *Docteur en droit* de l'université Notre-Dame d'Indiana, *Chevalier de la Légion d'honneur* et *Officier d'Instruction publique* de France, *Commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand*, *Médaille de la Société Historique de Montréal*, Pierre-Georges Roy avait été élu *Membre* de la section française de littérature et d'histoire à la *Société Royale du Canada*; ayant été appelé à cette distinction en 1911, il en

détenait la doyennté d'années de présence qui échoit aujourd'hui à Edouard Montpetit.

Invité par les fondateurs de la *Société des Dix* à faire partie de ce groupe éclectique, il en accepta le *septième fauteuil* et fut toujours ponctuel à fournir, en temps précis, l'article destiné à la publication du *Cahier* annuel ainsi qu'à aider ses confrères d'un renseignement ou d'une date rebelle à trouver. Il fit plus : le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Esiof-L. Patenaude, ayant exprimé le désir de recevoir les Dix à sa résidence officielle pour leur séance d'inauguration le 26 octobre 1935, ce fut Pierre-Georges Roy qui se chargea, à titre de président du jour, de présenter chacun de ses collègues à Son Excellence en énumérant les titres qui les avaient qualifiés à faire partie de la docte société. Chose incroyable, il avait même décidé le réfractaire E.-Z. Massicotte à désertir pour une fois son antre de la rue Coursol en lui faisant miroiter le privilège inestimable de dormir à Spencer-Wood dans un bois de lit du temps jadis, sculpté au couteau par l'artiste canadien Vallières !

Né à Lévis, le 23 octobre 1870, Pierre-Georges Roy épousait mademoiselle Eugénie Marsan, fille d'un officier en loi du procureur général, le 8 juin 1896, et ce couple heureux vivait dans la quiétude d'une existence calme et sans nuage, sur les hauteurs de la rue Wolfe à Lévis d'où il pouvait contempler à loisir l'éclat du soleil levant sur les édifices du vieux Québec jusqu'au jour où, sentant le poids des années sur leurs épaules, ils dirent adieu à la vieille maison familiale pour trouver le repos à l'institution de Saint-Joseph-de-la-Délivrance. Madame Roy y décédait le 25 février 1953 et notre ami la suivait au séjour éternel le 4 novembre dernier, laissant une fille, Marguerite, religieuse chez les Dames de la Charité de Lévis, et trois fils, Léon, Antoine et Henri.

Qu'il me soit permis d'évoquer ici le charme et l'aménité de caractère de monsieur et madame Roy, modernes Philémon et Baucis, pour avoir vécu dans leur intimité au cours d'un voyage de deux mois organisé conjointement par la Société Saint-Jean-Baptiste et la

Société Historique de Montréal *Au pays des Ancêtres* en 1927, aux fins de visiter les provinces françaises d'où la plupart de nos compatriotes tirent leur origine. Les voyageurs qui se rendent en France ont principalement la Ville-lumière de Paris pour objectif, mais ils ne savent pas ce qu'ils perdent en négligeant la « province » où les souvenirs historiques, les coutumes pittoresques, les paysages grandioses et les beautés artistiques sont en si grand nombre. C'est surtout ce que nous ne voulions pas manquer dans ce pèlerinage patriotique.

De Dieppe où nous étions invités à dévoiler une stèle commémorative sur la *Place du Canada*, nous nous rendions à Arras à peine guérie des blessures de la récente guerre et naturellement à Paris, capitale des beautés littéraires, artistiques et scientifiques de l'univers, puis à Troyes et Neuville-sur-Vanne, si chers aux citoyens de Montréal, à Nîmes encore empreinte du séjour des Romains, à Carcassonne la moyenâgeuse, à Lourdes la miraculeuse, à La Rochelle, à Brouage, à La Flèche, à Saint-Malo, d'où nous sont venus les fondateurs de notre pays, et finalement au Mont Saint-Michel où notre périple se terminait en beauté.

Dans tous ces lieux, à tous instants du jour, nous étions en contact, nos coeurs vibraient de la même émotion, les relations entre voyageurs étaient marquées au coin de la cordialité et le sourire illuminait toutes les figures. Des goûts communs, des études alimentées aux mêmes sources créent des amitiés inaltérables entre collègues d'une même association; aussi, Pierre-Georges Roy nous répétait-il souvent qu'il comptait des amis aussi précieux à Montréal que dans sa chère ville de Québec et nous lui rendions bien le même témoignage.

Repose en paix, cher collaborateur et ami, ta vie de labeur incessant t'a bien mérité l'accueil du Seigneur et ta mémoire restera vivante au milieu des Dix.

Victor Morin